

**Annonces gouvernementales Train d'équilibre du territoire
(T.E.T)**

La CFDT dénonce la suppression des trains de nuit.

Aujourd'hui, Alain Vidalies, Secrétaire d'état aux transports, a annoncé la suppression d'une partie des trains Intercités de nuit dès le 1^{er} Octobre 2016. Seules, trois lignes seront désormais financées par l'Etat (Paris/Briançon, Paris/Rodez, Paris/La Tour de Carol).

La CFDT Cheminots dénonce la décision du gouvernement, elle va à l'encontre de la notion d'équilibre du territoire.

Depuis plusieurs années, les trains de nuit souffrent d'une mise à l'abandon organisée qui fragilise leur modèle économique. Pour la CFDT, seule une politique d'investissement ambitieuse permettrait d'améliorer et mettre en qualité le service les trains de nuit pour nos concitoyens.

Pour la CFDT, c'est bien à l'État d'assurer sa responsabilité contractuelle d'Autorité Organisatrice qui prévoit de garantir la qualité du service ferroviaire proposé à l'utilisateur, en assurant notamment la pérennité de certaines dessertes.

Une nouvelle fois, le manque d'engagement de l'État va se traduire par une contraction de l'offre ferroviaire au détriment du service rendu au public. Il est dommage que cela constitue finalement la seule réponse que le Gouvernement soit capable de donner pour enrayer le déficit d'exploitation des Trains d'Equilibre du Territoire.

Pour la CFDT cheminots, les acteurs concernés (SNCF et pouvoirs publics) doivent tout mettre en œuvre afin d'assurer la continuité du service public sur l'ensemble du territoire.

Pour en savoir plus, consultez notre **site** www.cfdtcheminots.org ou téléchargez notre **application mobile** sur les plateformes Play Store ou App Store.



Contact presse

Olivier Boissou
06 29 65 20 55

Philippe Beaumont
06 29 46 19 46

